



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Direction des Entreprises de la Concurrence
De la Consommation du Travail et de l'Emploi
de la Martinique

Arrêté n° R02-2017-04-12-004

Portant modification de la liste des défenseurs syndicaux intervenant en matière prud'homale

**LE PRÉFET DE LA MARTINIQUE
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE**

VU la loi N° 2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques ;

VU le décret N° 2016-975 du 18 juillet 2016 relatif aux modalités d'établissement de listes, à l'exercice et à la formation des défenseurs syndicaux intervenant en matière prud'homale ;

VU le code du travail et notamment les articles L 1453-4 à L 1453-9, R 1453-2, D 1453-2-1 à D 1453-2-9 ;

VU l'arrêté ministériel du 23 juillet 2013 fixant la liste des organisations syndicales reconnues représentatives dans la convention collective de l'industrie sucrière et rhumière ;

VU les arrêtés ministériels du 24 décembre 2013 fixant la liste des organisations syndicales représentatives dans les conventions collectives des ouvriers du bâtiment et des travaux publics, de la culture de la canne à sucre, des commerces, des commissionnaires en douane et agents auxiliaires des garages, de la manutention portuaire du port de Fort-de-France, de la métallurgie, du transport sanitaire de la Martinique ;

VU les arrêtés préfectoraux N° R 02-2016-10-03-002 du 03 octobre 2016 et N° R 02-2016-11-09-005 du 09 novembre 2016

APRES consultation et désignation des organisations syndicales d'employeurs et de salariés représentatives au niveau national et interprofessionnel, national et multiprofessionnel ou dans une branche ;

SUR demande des organisations syndicales UIRM/CFDT, CSTM et UD/FO

ARRETE

ARTICLE 1er :

La liste des défenseurs syndicaux mentionnée à l'article 1^{er} de l'arrêté préfectoral N° R 02-2016-11-09-005 du 09 novembre 2016 est modifiée et complétée comme suit :

NOM – PRENOM	PROFESSION	ORGANISATION SYNDICALE	TELEPHONE	ADRESSE
Madame AMORY Géraldine	esthéticienne	CDMT	0696433359	Quartier Morne Acajou 97240 LE FRANCOIS
Monsieur APAT Joseph Gabriel René	comptable	CDMT	0696013264	Chemin Flamboyant Maison Espartero 97213 GROS-MORNE
Monsieur ARIBO Serge	agent hospitalier	UGTM	0696306755	Maison des syndicats Jardin Desclieux 97200 FORT-DE-FRANCE
Monsieur BAMBOU Ludes	magasinier	CDMT	0696305026	43, villa les conques route de ravine vilaine 97200 FORT-DE-FRANCE
Madame BARDET- SERALINE Alix	chargée de mission auprès DRH	UIRM/CFDT	0696202421	résidence AZTECA, bât A, Appt A3, les hauts de terreville, 97233 SCHOELCHER
BEAUSOLEIL Paul-Emile	employé	UIRM CFDT	0696215472	Quartier Presqu'île 97212 SAINT-JOSEPH
Monsieur BELHUMEUR Jean-Claude	agent à la CGSSM	UD/FO	0596700704	41, rue Gabriel péri – Terres Sainville 97200 FORT-DE-FRANCE
Monsieur BELLAY Patrick	employé	UIRM CFDT	0696231017	Lotissement Palmyra villa N° 6 Acajou 97232 LAMENTIN
Monsieur BERTIDE Alex	permanent syndical	CSTM	0596605381	Maison des syndicats jardin Desclieux 97200 FORT-DE-FRANCE
Madame BRABAN Stéphanie	magasinière	CDMT	0696277024	10, avenue la Maurice 97224 DUCOS
Monsieur CASTER Eddy	responsable clientèle	CSTM	0596605381	Maison des syndicats jardin Desclieux 97200 FORT-DE-FRANCE
Madame CERTAIN Cécile	caissière principale	CDMT	0696222461	30, rue Gérard Nouvé Trénelle 97200 Fort-de-France
Monsieur CHEVIOT Marcus	cadre commercial	CSTM	0596605381	Maison des syndicats jardin Desclieux 97200 FORT-DE-FRANCE
Monsieur DELVIN Joël	Gestionnaire de stocks	CSTM	0596605381	Maison des syndicats jardin Desclieux 97200 FORT-DE-FRANCE
Monsieur DEMARET Grégory	ingénieur territorial	CGTM	0596705717	Maison des syndicats porte 2 – boulevard du Général de Gaulle 97200 FORT-DE-FRANCE
Monsieur DIALLO Mahamadou	salarié	UD/FO	0596700704	41, rue Gabriel péri – Terres Sainville 97200 FORT-DE-FRANCE
Madame ELIAZORD Valérie	Fonctionnaire territoriale	UD/FO	0596710704	41, rue Gabriel péri – Terres Sainville 97200 FORT-DE-FRANCE
Monsieur ENELEDA Christian	cadre retraité	CGTM/FSM	0696600655	Chemin caféière Palmiste 97232 LAMENTIN
Madame GABET Christina	agent technique	CGTM/FSM	0696736246	Quartier Sarrault 151 impasse Catol 97232 LAMENTIN
Monsieur GALIBOU Louis- pascal	agent de service	CDMT	0696959020	Résidence Toquade – Bât M Pte 12- Renéville 97200 FORT-DE-FRANCE
Monsieur JEAN-MARIE Gabriel	enseignant	CGTM	0596705717	Maison des syndicats porte 2 – boulevard du Général de Gaulle 97200 FORT-DE-FRANCE

Madame JOLY Myriane	professeur de droit	UIRM CFDT	0696275773	42, rue du Fonds Lada 97200 FORT-DE-FRANCE
Monsieur LAMAIN Jean-Joël	ARH	CGTM	0596705717	Maison des syndicats – porte 2 – boulevard du Général de Gaulle 97200 FORT-DE-FRANCE
Monsieur LAMON Jocelyn	cadre	CGTM/FSM	0696757123	99, bd du centre debriand 97234 FORT-DE-FRANCE
Monsieur LIENAFÉ Eric	agent de propreté	CGTM/FSM	0696271100	Morne Pavillon 97200 FORT-DE-FRANCE
Monsieur LOUIS-MIRTILLES Josiaste	ouvrier BTP	CGTM/FSM	0696322270	Quartier Saint Rock 97240 Le François
Monsieur Rodolphe MANDE	adjoint territorial d'animation	CGTM	06 96 91 05 24	Maison des syndicats – Porte 2 – jardin desclieux 97200 FORT-DE-FRANCE
Monsieur NORCA Daniel	retraité	UGTM	0696276031	Maison des syndicats jardin Desclieux 97200 FORT-DE-FRANCE
Monsieur OLIVIER Flavia	employé	UIRM CFDT	0696237445	Cité Dillon, Bât BA Esc. 2 Appt. N°9 97200 FORT-DE-FRANCE
Monsieur PICOT Eric	personnel civil de la défense	UIRM CFDT	0696406967	Acajou Sud – chemin les horizons villa Saint-michel N°162 97232 LAMENTIN
Monsieur RAYMOND Franck	retraité	CDMT	0696956719	577, chemin coco 97212 SAINT-JOSEPH
Madame TALLY Jacqueline	retraitee	CDMT	0696227269	318, rue Léon Gontrand DAMAS – citée Dillon 97200 FORT-DE-FRANCE
Madame TERREAU Suzy	cadre territorial	CGTM	0596705717	Maison des syndicats – porte 2 – boulevard du Général de Gaulle 97200 FORT-DE-FRANCE
Monsieur VADIUS Alfred	retraité	UGTM	0696222267	Maison des syndicats jardin Desclieux 97200 FORT-DE-FRANCE

ARTICLE 2 :

La liste des défenseurs syndicaux est révisée tous les quatre ans. Elle peut être modifiée à tout moment si nécessaire, par ajout ou retrait. Elle est tenue à la disposition du public à la Direction des Entreprises de la Concurrence de la Consommation, du travail et de l'Emploi, au conseil des prudhommes et à la cour d'appel de la Martinique.

ARTICLE 3 :

Le Secrétaire Général de la préfecture de la Martinique et le Directeur des Entreprises de la Concurrence de la Consommation du travail et de l'Emploi de la Martinique sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait à Fort-de France, le
Le préfet de la Martinique

12 AVR. 2017

Fabrice RIGOULET-ROZE

Conformément aux dispositions des articles R 421-1 et R 421-5 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif (12 rue du Citronnier - Plateau-fofo – CS 17103 - 97271 Schœlcher Cedex) dans le délai de deux (2) mois à compter de sa publication